

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

**Séance du lundi 29 septembre 2025**

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 12  
Présents : 09  
Votants : 10

**Présents** : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER

Date de la convocation :  
24 septembre 2025

**Excusés avec pouvoir** : Katia DUSSAPIN pouvoir Marina DUPUY

Date d'affichage :  
24 septembre 2025

**Excusés sans pouvoir** : Caroline LALEVÉE LESAGE et Stéphane PETIT

**Secrétaire de séance** : Cathy BATISTE

**DELIBERATION N°2025-47**

**OBJET** : Fêtes de fin d'année –animation pour les enfants de l'école des deux bourgs.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'offrir un spectacle pour les fêtes de fin d'année aux enfants de l'école des deux bourgs de Vallenay.

La commission « Fêtes, Cérémonie, Commissions » réunie le 21 janvier 2025 et le 12 février 2025, propose un spectacle de la compagnie « Pascalina Evenementiel et Cie », rue de Bretagne 18240 Sury-prés-Léré nommé « La machine à remonter le temps ».

Le spectacle se déroulera le vendredi 19 décembre 2025 à la salle des fêtes de Vallenay.

Le montant du spectacle est de 850.00 € TTC et durera environ 1 heure.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident :


d'offrir un spectacle aux enfants de l'école de deux bourgs le vendredi 19 décembre 2025 à la salle des fêtes de Vallenay.

accepte le devis de la compagnie « Pascalina Evenementiel et Cie », rue de Bretagne 18240 Sury-prés-Léré nommé « La machine à remonter le temps », pour un montant de 850.00 € TTC.

autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 29 septembre 2025

Le secrétaire de séance  
Cathy BATISTE



Le Maire,  
Marina DUPUY

